

La lettre

des élus du rassemblement de la gauche

Sassenage,
novembre 2010

Avec l'arrivée des avis d'imposition sur la taxe d'habitation, les Sassenageois ont pu constater la sincérité des promesses du maire et de sa majorité.

Oui, les impôts ont augmenté entre 2009 et 2010. Pourquoi ?

La combine est redoutable : pas d'augmentation des taux d'imposition, ce qui permet au maire de déclarer partout que les impôts n'augmentent pas, mais forte diminution des abattements sur la valeur locative.

Résultat : pour 77% des ménages Sassenageois, l'addition se révèle salée.

Le cadeau bonus de la majorité Coigné pour les fêtes : la diminution des abattements décidée par la seule équipe Coigné s'applique automatiquement à l'imposition des autres collectivités (Métro, Conseil général...) ce qui explique la hausse de la part de ces autres collectivités qui avaient pourtant choisi de ne pas augmenter les impôts, crise oblige.

À grand renfort de communication, pariant sur la complexité des chiffres, le maire espère que les Sassenageois n'y verront que du feu, quitte à accuser les autres collectivités de cette augmentation des impôts, ce qui est strictement faux. Pourtant, dans le Dauphiné Libéré du 27/10/10, face à nos arguments, le maire admet enfin la vérité en déclarant « Je n'ai pas d'argent, il faut bien en trouver ». Ce qui explique également la hausse de la taxe sur l'électricité, des tarifs de cantines, des études surveillées... La liste est longue.

Avec Christian Coigné,

Une addition salée pour les Sassenageois...



Exemple pour un couple sans enfant

Taxe d'habitation : + 86 euros

Taxe enlèvement ordures ménagères : + 23 euros

Taxe locale d'électricité : + 15 euros

+ 124 euros en 2010



Exemple pour un couple avec 2 enfants scolarisés (1 enfant en maternelle / 1 enfant en élémentaire)

Etudes surveillées : + 208 euros

Taxe enlèvement ordures ménagères : + 23 euros

Restauration scolaire : + 17 euros

Taxe locale d'électricité : + 15 euros

+ 263 euros en 2010

Taxe électricité : calcul avec une consommation annuelle d'électricité de 1400 kWh

Couple sans enfant, calcul avec un quotient familial de 1006

Couple avec enfants, calcul avec un quotient familial de 1509

À mi-mandat, le point sur les promesses de 2008

Extraits du programme de la liste C. Coigné en 2008

Leur bilan après 3 ans

Non, il n'y aura pas d'impôt nouveau et nous poursuivrons la baisse des impôts communaux.



Diminution des abattements,
+ 100% pour la taxe locale d'électricité
+ taxe d'enlèvement des ordures
= hausse importante des impôts et taxes.

Mise en place d'un service municipal optionnel et volontaire de soutien scolaire, de cours de langues et d'informatique suite à la suppression ministérielle des cours du samedi matin, dès septembre 2008.



Au contraire, forte augmentation
des tarifs pour les études surveillées
et suppression de services
de transport scolaire.

Mise à disposition d'un chéquier « fête de Noël » à destination des familles les plus fragilisées afin de leur permettre de profiter aussi de ce moment de partage et d'échanges.



PROMESSE NON TENUE

Accompagnement et attribution d'une aide de 1500 € à tout particulier qui s'engage dans la construction ou la rénovation de son habitation individuelle suivant les critères HQE.



PROMESSE NON TENUE

Mise en accès internet haut débit des Côtes et de la plaine Nord.



PROMESSE NON TENUE

Pour lutter contre la disparition des commerces locaux, un fonds d'aide et de soutien sera budgété. La création de nouveaux commerces sera facilitée en prévision de l'arrivée du tram.



PROMESSE NON TENUE

Notre équipe construira un lieu de vie associative et une salle des fêtes dans une salle de 550 places assises.



Salle des fêtes purement
et simplement annulée.

Diverses installations sportives seront créées dont une nouvelle piscine ouverte sur l'extérieur et dotée de 6 lignes d'eau ainsi que 2 courts de tennis couverts adaptables à la pratique du badminton.



PROMESSE NON TENUE

Ouvrir un nouveau groupe scolaire dans la plaine.



PROMESSE NON TENUE


Rassemblement
de la Gauche
Sassenage

Un autre regard
sur l'actualité
communale
sassenageoise

www.sassenage.net

Venez échanger sur l'actualité municipale avec vos élus du groupe du rassemblement de la gauche
Chantal Duranton, Yannick Belle, Odile Belvéze, Michel Barrionuevo,
Véronique Ferrazzi, André Prochasson, Carole Guérain, Marc-André Crespin, lors d'une

Réunion publique
le mercredi 1^{er} décembre
à 20h à la salle Jacques Prévert.